

# PROJET URBAIN

## GRANDE-SYNTHÉ: ÉCOQUARTIER DU BASROCH [2012]

### LOCALISATION

Ville nouvelle de 23 500 habitants située à l'ouest de l'agglomération dunkerquoise, Grande-Synthe a connu un très fort développement à l'arrivée du pôle sidérurgique d'Usinor (actuellement Arcelor). Le plan de la ville comprend alors cinq quartiers dépourvus de véritable centre-ville et mal connectés entre-eux. Dès la fin des années 1970, la ville s'engage dans la réparation des dysfonctionnements avec différents dispositifs de politique de la ville. Une partie des immeubles de l'ancienne ZUP sont démolis et un centre-ville se constitue autour de la maison communale (1986). En 2001, Grande-Synthe s'engage dans un ambitieux processus de recomposition et de développement urbain.

La création d'un écoquartier sur le site du Basroch au sud-est de la commune, sur l'une des dernières grandes réserves foncières du territoire communautaire « en site urbain » (21 hectares) constitue une nouvelle étape du développement de Grande-Synthe. Il s'inscrit dans la dynamique d'écoville initiée il y a quelques années. Le site se trouve au croisement des autoroutes A.25 et A.16. Il est constitué d'une grande parcelle préverdée il y a 10 ans et offre aujourd'hui un cadre boisé intéressant. Le projet comprend 550 logements dont 40% de logements sociaux (objectif du PLH): une première phase permettra la construction de 200 logements.



ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

### PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHÉ

À la demande de la ville de Grande-Synthe et dans le cadre de son programme de travail partenarial, l'agence a réalisé une réflexion préalable sur le site du Basroch.

Celle-ci est complémentaire à des travaux menés par des groupes thématiques formés à l'initiative de la ville (trame verte et bleue / énergie / circulation et stationnement / urbanisme, architecture et paysage).

La réflexion a été initiée sous la forme d'un atelier de travail de 3 jours en Août 2012 entre l'équipe projet de l'agence, la ville de Grande-Synthe et la CUD. La démarche s'est poursuivie courant septembre pour l'équipe pluridisciplinaire de l'agence.

Les réflexions issues de ces différentes phases de travail constituent une partie des éléments fournis au groupement retenu dans le cadre de la consultation d'études urbaines, paysagères et techniques préalables à la réalisation d'un écoquartier.



Des haies de fruitiers



Une strate arbustive dense



Sous-bois ouvert



1350 ml de watergangs



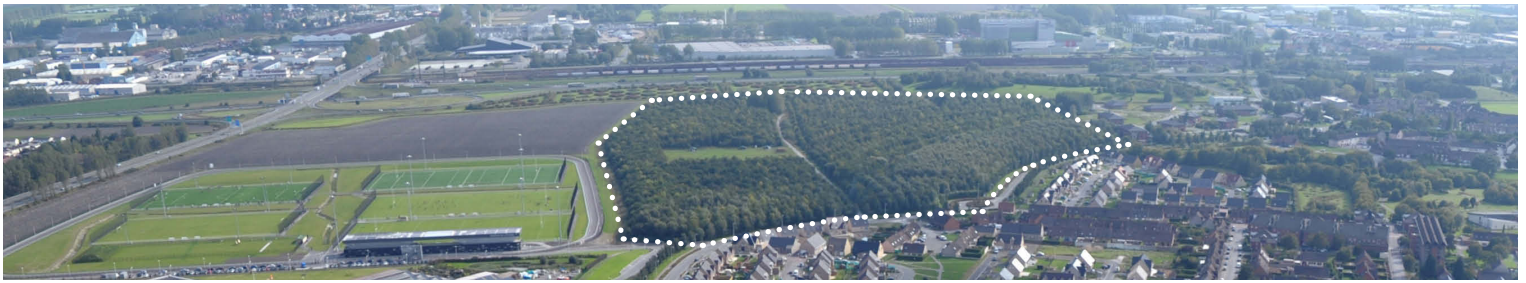
Une mare de 1800 m<sup>2</sup>



550 ml de haie tressée

AMBIANCES DU SITE





## PROJET

SIX PRINCIPES SONT RETENUS POUR LA CONCEPTION DE L'ÉCOQUARTIER. DEUX PRINCIPES SONT FORTEMENT INVESTIS PAR LES SERVICES DE LA VILLE DE GRANDE-SYNTHE: UN QUARTIER À ÉNERGIE POSITIVE ET UN QUARTIER QUI IMPLIQUE LES HABITANTS. QUATRE AUTRES SONT DÉVELOPPÉS PAR L'AGENCE SOUS LA FORME DE PISTES D'AMÉNAGEMENT:

### UN QUARTIER DANS LA VILLE

Le quartier doit devenir « un morceau de ville », s'ouvrir sur l'extérieur et se connecter aux quartiers adjacents.

*Parmi les propositions : constituer une façade urbaine sur le boulevard Mendès France, mettre en relation le quartier avec les sites d'activités, de commerce et de loisirs adjacents, prolonger le parc du Moulin au cœur du quartier, envisager des connexions piétonnes et cyclables à long terme au delà des infrastructures majeures (franchissement de l'A.16 et des voies du faisceau ferré afin de rejoindre les arrêts de la ligne Calais-Dunkerque – franchissement de la D.625 afin de relier les quartiers Saint-Nicolas et Meunerie de Petite-Synthe).*

### UN QUARTIER A BIODIVERSITÉ POSITIVE

Le préverdissement offre aujourd'hui un boisement dense, ceinturé par des watergangs importants. Le positionnement du site entre les deux cœurs de nature du Fort de Petite-Synthe et du lac du Puythouck lui confère un rôle d'espace relais.

*Parmi les propositions : concevoir le quartier à partir de la trame verte et bleue, prolonger l'armature hydraulique du parc du Moulin au sein du quartier, diffuser la biodiversité dans le quartier, concilier gestion des eaux et qualité du cadre de vie, construire des bâtiments à biodiversité positive, recomposer le boisement.*

### UN QUARTIER MIXTE

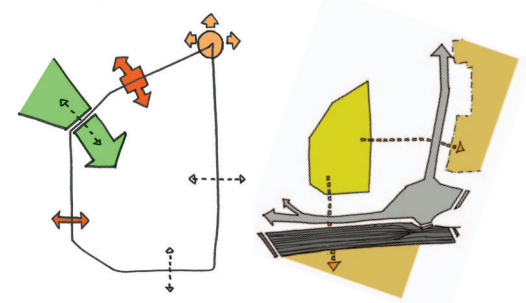
La mixité fonctionnelle du quartier est un enjeu fort pour faciliter l'intégration des équipements existants et futurs.

*Parmi les propositions : réaliser une partie du programme d'extension du parc de l'Etoile au sein du quartier, intégrer tout ou partie des bâtiments de la future ferme urbaine, envisager l'accueil d'une offre minimale de services et de commerces de proximité, réserver une surface afin de permettre l'implantation ultérieure d'un équipement.*

### UN QUARTIER QUI PRIVILÉGIE LE PIÉTON ET LE CYCLISTE

L'objectif est de favoriser la pratique des modes actifs et du transport en commun.

*Parmi les propositions : stationner les véhicules dans des parkings en infrastructure pour libérer de l'espace au sol et limiter leur présence visuelle, organiser des accès au logement en zone de rencontre en impasse pour apaiser la circulation au sein du quartier, développer une offre d'autopartage, assurer la continuité et le confort d'usage des cheminements piétons et des voies cyclables, prévoir des lieux de stationnement vélos accessibles et sécurisés.*



CONNEXIONS DU QUARTIER À COURT ET LONG TERME

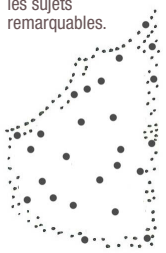
Sélectionner des bosquets pour leur ambiance et leur diversité.



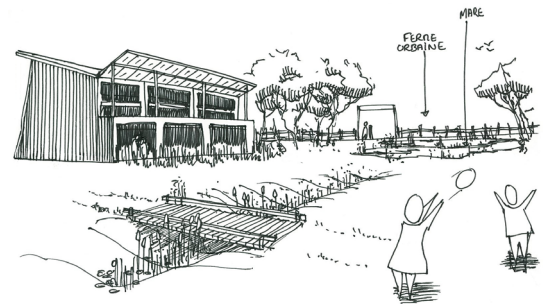
Constituer un maillage en révélant la trame de plantation.



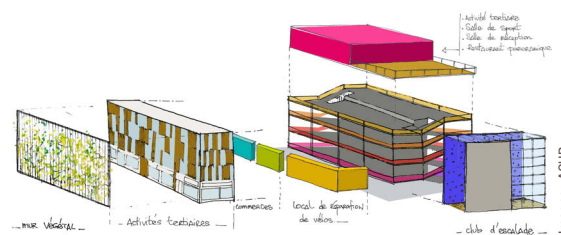
Sélectionner et conserver les sujets remarquables.



SCHEMAS DE RECOMPOSITION DU BOISEMENT



CROQUIS D'AMBIANCE DU PROLONGEMENT DU PARC DU MOULIN



SCHEMA DE PRINCIPE POUR LA RÉALISATION D'UN PARKING EN OUVRAGE MULTIFONCTIONNEL

## CONTACTS:

Nathalie DOMINIQUE  
Architecte-Urbaniste  
n.dominique@agur-dunkerque.org

Vincent CHARRUAU  
Paysagiste  
v.charruaau@agur-dunkerque.org

Arnaud FIXARD  
Urbaniste  
a.fixard@agur-dunkerque.org

Xavier CHELKOWSKI  
Ecologue-Urbaniste  
x.chelkowski@agur-dunkerque.org

Pierre-Mathieu DEGRUEL  
Architecte-Urbaniste  
pm.degruel@agur-dunkerque.org

